



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Nantes, le **17 JUIL. 2024**

DREAL-Mission énergie et changement climatique,
Affaire suivie par : Maria Besselièvre
mecc.dreal-paysdelaloire@developpement-durable.gouv.fr
Réf : MB/MECC/2024.49

Monsieur le président,

Vous avez sollicité mon avis sur le projet de plan climat air énergie territorial (PCAET) de la communauté de communes de l'Île de Noirmoutier, que vous avez choisi d'élaborer de manière volontaire, en y associant l'eau (PCAET). Votre projet présente l'ensemble des attendus réglementaires sur la forme et est de bonne qualité.

Je salue la qualité de cette démarche volontaire et le soin que vous avez eu d'actualiser votre PCAET en accord avec le renforcement des ambitions politiques nationales et locales, ainsi qu'en prenant en compte les remarques transmises précédemment en 2020. Cet engagement revêt une importance particulière alors que l'évolution des modes de vie vers plus de sobriété reste un défi, que le changement climatique affecte de plus en plus la capacité de nos puits de carbone et impacte de manière marquée les territoires insulaires.

Je salue le renforcement de vos objectifs stratégiques, notamment celui d'atteindre la neutralité carbone en 2040, plus ambitieux encore que l'objectif national. En complément, l'intégration d'objectifs de limitation de la consommation foncière, en lien direct avec la préservation des puits de carbone et des ressources hydriques, ainsi que la compensation des émissions de GES résiduelles pourraient venir compléter votre stratégie.

Les axes de votre projet témoignent d'une logique d'actions répondant à la fois à des enjeux d'atténuation du changement climatique (incluant la baisse des émissions de gaz à effet de serre et le renforcement du stockage carbone), d'adaptation au changement climatique, de préservation des écosystèmes, et d'amélioration des ressources vitales que sont l'air, l'eau et les sols. Je vous invite à continuer d'explorer la question de la santé en intégrant notamment des actions spécifiques visant à l'amélioration de la qualité de l'air ou à la maîtrise du confort d'été dans les bâtiments.

Votre plan d'action est bien dimensionné, il ouvre aux enjeux prioritaires identifiés dans le diagnostic, spécifiques à votre territoire insulaire et fortement touristique (impact d'habitants permanents et occasionnels sur les mobilités et le logement, vulnérabilité du territoire au



Tél : 02.72.74.73.00
Mél : dreal-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr
5 rue Françoise Giroud - CS 16 326 - 44 263 NANTES cedex 2

changement climatique et au risque de submersion, dépendance au continent pour certaines ressources vitales). Chaque action est bien décrite et illustre une volonté d'approche systémique. La priorisation des différentes actions permettrait de définir un calendrier de mise en œuvre. Vous pourrez également mettre davantage en valeur la façon dont la démarche Éviter/Réduire/Compenser permet de préciser les actions et sous actions.

Je vous conforte vivement dans les démarches partenariales et participatives que vous avez su mettre en place. En tant que coordonnateur de la transition écologique, l'enjeu sera d'embarquer tous les acteurs de votre territoire (dont les habitants non permanents et le monde économique – employeurs pour les mobilités, restaurateurs pour le projet alimentaire de territoire...) afin d'assurer la vitalité de votre PCAET dans la durée, en les intégrant notamment dans les instances de suivi de votre plan. Je vous invite également à vous nourrir des retours d'expériences d'autres territoires et à partager les vôtres au sein des réseaux existants, comme celui du Plan Régional Santé Environnement (PRSE-4), qui vient d'être adopté. Vous veillerez aussi à la bonne articulation de votre futur PLUi avec ce projet de transition que vous portez (limitation de la consommation foncière, mutualisation et modularité des espaces artificialisés, ainsi que sur la réversibilité des aménagements, etc). Aussi, l'étude Hydrologie, Milieux, Usages et Climat (HMUC) menée actuellement sur le territoire du SAGE du Marais Breton et du bassin versant de la Baie de Bourgneuf pourra alimenter les réflexions sur la gestion raisonnée de l'eau sur l'Île de Noirmoutier

Vous noterez que le gouvernement prépare actuellement la révision de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) et du Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC). Je vous invite ainsi à participer aux consultations à venir et à rester à l'écoute des évolutions réglementaires qui émergeront. Je vous invite à participer aux travaux de la COP Pays de la Loire, qui visent à identifier collectivement les priorités d'actions en matière de décarbonation et de préservation de la biodiversité et de nos ressources.

Les services de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire et de la direction départementale des territoires et de la mer de la Vendée se tiennent à votre disposition pour vous donner des précisions sur l'analyse de votre projet et pour continuer à vous accompagner dans sa mise à jour.

Je vous prie de croire, monsieur le président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Monsieur Fabien GABORIT
Président de la communauté de communes Ile de
Noirmoutier
Rue de la Prée au Duc
85330 Noirmoutier en l'île

Le Préfet,


Fabrice RIGOUTLET-ROZE



Tél : 02.72.74.73.00

Mél : dreal-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr

5 rue Françoise Giroud - CS 16 326 - 44 263 NANTES cedex 2